



Chaussée de Bruxelles, 159
 6040 JUMET- IPI 505 188
 Tél : 071/340.340
 info@laconfianceimmobiliere.be
 RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium
 (numéro de police 730.390.160)

Coordonnées de la banque:
Personne de contact:

Offre d'achat

Monsieur	Domicilié:
Date de naissance	Lieu de naissance:
Etat civil	Numéro de téléphone:
N° registre national:	Mail:
Madame	Domiciliée:
Date de naissance	Lieu de naissance:
Etat civil	Numéro de téléphone:
N° registre national:	Mail:

déclare(nt), par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur(s) du bien immeuble suivant:

.....

(présenté par La Confiance Immobilière SPRL, 159 Chaussée de Bruxelles 6040 Jumet - Tél. 071/340.340 - fax: 071/254.000)-mail:info@laconfianceimmobiliere.be)

au prix principal de....., dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris. Sous réserve d'acceptation des propriétaires, en effet, ceux-ci se réservent souverainement le droit d'apprécier la hauteur et la qualité de l'offre. L'agent immobilier n'a pas le pouvoir de vendre. Les propriétaires fixent le montant des offres minimum à prendre en considération. Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre au profit de l'offrant aucun droit à une quelconque indemnité. Le propriétaire, vendeur du bien, dispose de la faculté, de manière libre et autonome de vendre ou de ne pas vendre. S'il décide de vendre, il n'est nullement tenu de retenir l'offre la plus élevée mais choisit celle qui lui convient le mieux au regard de ses propres critères (montant de l'offre, conditions suspensives, délai de signature, etc.)

payable à la signature de l'acte authentique aux conditions usuelles prévues à ces actes, auprès du notaire instrumentant, étant **Maître**.....

La présente offre est valable jusqu'au, le Propriétaire devant adresser son acceptation à l'Offrant pour cette date au plus tard. Elle engage solidairement et indivisiblement le(la) ou le(s) soussigné(e)(s) à signer un compromis de vente au plus tard dans les jours de l'envoi de l'éventuelle acceptation de la présente et de passer l'acte authentique au plus tard dans les4... mois à dater de la signature du compromis de vente, ou de la réalisation ou levée des éventuelles conditions et réserves émises dans le compromis. Le transfert de propriété et la prise de jouissance du bien auront lieu à la signature de l'acte authentique.

L'Offre est émise avec la (les) réserve(s) suivante(s):

.....

Fait à, le.....

Pour acceptation

Le Propriétaire

L'Offrant